



Paris, le 7 mai 2019

Monsieur François de RUGY
Ministre d'Etat
Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard St Germain
75 007 PARIS

Objet : pouvoir d'achat des agents du MTES

Ref : votre courrier du 29 avril 2019 en réponse à notre saisine du 12 décembre 2018

N. Réf. : JH/JH/19243

Monsieur le Ministre d'Etat,

Par votre courrier visé en objet, vous avez bien voulu motiver votre décision de ne pas verser de prime de fin d'année aux agents de votre pôle ministériel, en application des annonces présidentielles de fin d'année 2018.

Par la présente, je tiens à vous signifier que nous ne partageons pas les arguments qui fondent la réponse soumise à votre signature.

En effet :

- la défiscalisation des heures supplémentaires s'applique à l'ensemble des salariés et n'a pas empêché le versement de primes exceptionnelles dans le privé ou le parapublic
- la mise en œuvre de PPCR est en grande partie autofinancée par les agents par allongement de leur carrière, et attaque leur pouvoir d'achat dans la durée en motivant le surgèle de la valeur du point d'indice
- les mesures catégorielles liées à la mise en place du RIFSEEP ne compensent aucunement son effet immédiat (blocage des rémunérations pendant 4 ans au minimum) et dans la durée (blocage des mobilités par application des pires mesures de gestion dans le paysage interministérielles). D'autre part, elles ne concernent pas l'ensemble des agents du MTES
- le coût de la compensation de l'augmentation de la CSG ne saurait être mis en balance avec des mesures permettant l'augmentation du pouvoir d'achat
- l'augmentation de certains frais de déplacements, compensant des dépenses engagées par les agents dans le cadre de leurs missions, ne constitue pas une mesure salariale
- la question de la monétarisation des CET prend une connotation toute particulière dans un ministère où les agents ont réalisé plus d'un million d'heures supplémentaires non rémunérées en 2016/2107.

.../...

.../...

Alors non, il n'y avait pas de motif pour que l'engagement des agents que nous représentons ne bénéficient pas d'un geste tangible fin 2018 pour leur pouvoir d'achat, comme cela a été opéré dans d'autres ministères. D'autant que votre pôle ministériel a une nouvelle fois rendu au Budget de la masse salariale (21 millions d'euros sur 2 ans). Alors oui, nous vous demandons pour 2019 de mettre en place des mesures complémentaires qui bénéficient à l'ENSEMBLE des agents, au-delà de l'augmentation du point d'indice revendiquée au niveau de la Fonction Publique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'JH' followed by a long horizontal stroke extending to the left.

Jean Hédou

Copie : Madame la Secrétaire générale du MTES/MCTRCT